



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ

PROCÈS-VERBAL

Séance du 24 septembre 2020

- approuvé le 05 novembre 2020 -

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Sandrine AMSTUTZ, Daphné BAVELIER, Loïc BERTHOD, Nicolas BURRA, Kerstin BRINKMANN, Céline CASTELLINO, Martin DEBANNE, Joaquim DOLZ, Anne-Cécile DOMINE AUBERT, Simon FLANDIN, Guido GENDOLLA, Edouard GENTAZ, Marco HESSELS, Manuel PERRENOUD, Carlos REY, David SANDER, Quentin ZONGO
Ex officio	Mireille BETRANCOURT – doyenne, Maëlle LE POTTIER – administratrice, Valérie FAVEZ, Aline MEYER – conseillères aux études
EXCUSES	
Membres du Conseil	Edith CAMPOS, Olivier DESRICHARD, Juan Manuel FALOMIR PICHASTOR, Georges FELOUZIS, Alexander FARAH, Frédérique GIULIANI, Rita HOFSTETTER, Judith PERROTTET
Ex officio	Pascale PASCHE-PROVINI – conseillère aux études

Ordre du jour

↳ Conseil participatif – 1^{ère} partie

1 – Approbation du PV de la séance du 11.06.2020

2 – Communications de la doyenne

3 – Elections complémentaires dans les commissions facultaires et les comités de programme / d'orientation des Sections [2019-21]

4 – Divers

↳ Conseil participatif – 2^{ème} partie – Point de situation COVID-19

Questions/réponses avec le décanat et la cellule de crise

En ouverture, il est indiqué que comme lors des derniers CP, celui-ci se déroulera en 2 parties. Une partie formelle et la seconde informelle. Le point 3 sera traité avant le point 2.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11.06.2020

Le procès-verbal est approuvé.

2. ELECTIONS COMPLÉMENTAIRES DANS LES COMMISSIONS FACULTAIRES ET LES COMITÉS DE PROGRAMME/D'ORIENTATION DES SECTIONS [2019-21]

2 remarques de M. Hessels : il n'est pas dans le comité FEP et Myriam Gremion n'est pas suppléante mais membre du comité MAEPS. Il remarque également que les listes comportent des erreurs. Ces renouvellements ne concernaient pas le corps professoral mais le CCER. Il lui est répondu que ces listes passent en collège de section et devraient donc être exactes. En section de psychologie, les listes transmises n'avaient pas été mises à jour. Pour les étudiant-es, aucune candidature pour le moment.

Ces listes sont proposées au vote après modifications, elles sont maintenant approuvées.

Soumises au vote, les élections complémentaires dans les commissions facultaires et les comités de programme/d'orientation des Sections sont approuvées à l'unanimité (18 voix).

3. COMMUNICATIONS DE LA DOYENNE / CONSEIL PARTICIPATIF - 2^{ÈME} PARTIE

On peut se féliciter d'être la première faculté de Genève avec le plus grand nombre d'étudiant-es. Plus de 2700 inscrits. C'est très bien mais ça devient de plus en plus difficile en termes d'infrastructures et d'encadrements. Notre faculté a décidé d'ouvrir certains cours au public. Auparavant, seuls certains cycles de conférences étaient disponibles pour les auditeur-trice-s libres (par auditeur-trice libre on entend inscrit-e en tant qu'auditeur-trice libre, 50.- par cours et par semestre, accès aux ressources facultaires et possibilité de passer les examens).

→ Dies Academicus 2020

Le Dies Academicus aura lieu le 9 octobre. Notre docteur Honoris Causa, le prof. Stephen Billet de l'Université de Griffith (Australie) ne sera pas présent. Cette cérémonie sera également retransmise en ligne sur la page du Dies de l'Université.

La séance d'accueil des nouveaux collaborateurs-trices aura lieu vers la mi-octobre mais aucune date n'a encore été fixée. Lors de cette séance, nous aurons le plaisir de distribuer aux nouveaux-nouvelles la bouteille FPSE, que chaque collaborateur-trice est en train de recevoir.

→ Prolongation des contrats CCER – COVID 19

Prolongations des CCER en raison du Covid 19. Toutes les demandes doivent être adressées au secrétariat du décanat (secretariat-doyen-fpse@unige.ch) Stéphanie Meylan pour traitement. Ces demandes sont à adresser environ 4 à 6 mois avant la fin du contrat. 40 demandes sont arrivées au décanat, 35 en juillet et 5 en septembre. Quelques unes d'entre elles ont été refusées, soit parce que le contrat se terminait au-delà de décembre (elles pourront être re-soumises en temps utiles) et une demande a été refusée, le contrat finissait en février 2020. Pas d'entrée en matière pour ce cas-là car aucun impact dû au Covid à cette date. Plusieurs questions sont posées quant à cette possibilité de prolongation. Le décanat répond que chaque cas sera traité individuellement mais qu'il n'est pas possible de garantir cette promesse à 100% par rapport à la situation économique notamment. Les membres du CCER sont inquiets surtout pour les contrats les plus précaires. La présidente de la section de psychologie répond qu'il est de la responsabilité de chaque professeur-e de pouvoir assurer une prolongation, ce n'est pas à la Faculté ou à l'Université de garantir financièrement ces prolongations. Chaque professeur-e, chaque responsable d'équipe est responsable de ses équipes et, en cette période compliquée, est censé-e engager moins de personnel afin de pouvoir financer ces mois Covid. Il est également discuté du fait que si le contrat en est à son tout début, il est possible que les mois Covid puissent être rattrapés sur la durée totale du contrat. L'administratrice rappelle que les contrats des assistant-es peuvent bénéficier d'une 6^{ème} année exceptionnelle qui couvre largement les 3 mois. Toutes ces décisions seront prises au cas par cas en accord avec les décisions du Rectorat.

→ Implication des associations d'étudiants dans les instances facultaires

La doyenne tient à remercier les associations d'étudiant-es pour leur implications dans les diverses instances facultaires. Il est très important que leur voix soient entendues, surtout dans les instances de nomination du corps professoral.

→ Enregistrement des cours par Mediaserver

Concernant la reprise universitaire, plusieurs personnes s'étonnent que tous les cours ne soient pas disponibles sur la plateforme Mediaserver. Chaque salle n'étant pas forcément équipée pour ces enregistrements c'est la raison invoquée pour ces absences d'enregistrements. Il existe également des questions éthiques qui font que l'on a pas le droit d'enregistrer. D'autre part, si un professeur refuse d'être enregistré que peut-on faire ? une solution équivalente doit alors être proposée, telle que la mise à disposition du support de cours sous forme de photocopiés ou les transparents projetés durant le cours (sur la plateforme Moodle).

→ Mesures anti-COVID

Plusieurs personnes ont remarqué des étudiant-es non masqué-es et ne respectant pas la distanciation sociale aux tables des couloirs ! que peut-on faire ? des réflexions sont en cours au

niveau des services centraux et de la logistique Unige face au manque de discipline des étudiant-es. Il est également relevé que les places manquent. Des aménagements devaient être réalisés à la salle libre service du 3^{ème} étage mais n'ont pas pu être menés à bien suite à la pandémie. Il est également question de la distribution des masques en tissu. Pas de nouvelles à ce sujet pour le moment.

→ Retour étudiantin sur les modifications des plans d'études

Les étudiant-es ont été consultés par rapport aux modifications des plans d'études, notamment au niveau du Master en psychologie. En effet, il va y avoir beaucoup de changements et les étudiant-es vont être amenés à voter sur ces nouveaux plans d'études qui ne seront plus sous la forme actuelle. Les étudiant-es réclament plus d'explications, une augmentation des stages. Pas de propositions fixes pour le moment mais rendre attentifs les membres du CP à ces interrogations. La présidente de la section de psychologie demande des propositions de dates pour se rencontrer étant donné l'agenda déjà très chargé.

4. DIVERS

→ Les leçons de la crise - Questionnaire Entités

Le questionnaire reçu du Rectorat est un peu fouilli. La Doyenne souligne quand même que cette expérience peut s'avérer positive. Une enquête sur le télétravail, préalable à la crise, avait été menée et suite à ça d'autres questionnements sont venus s'y ajouter. Le tout est de savoir comment répondre à ces différentes questions. Ces questionnaires ont été envoyés à tous les CP de l'Uni par M. Pablo Achard (de la cellule stratégie et prospective, cellule rattachée au Rectorat).

Un groupe de travail pour chaque corps est décidé à l'unanimité et les réponses à ces questions seront synthétisées et envoyées avant le 20 octobre pour être annexées au PV du CP.

→ Commission d'éthique

Il est proposé d'inviter les 2 responsables de la commission d'éthique lors d'un prochain CP. En effet d'ici à quelques semaines la commission d'éthique facultaire va disparaître pour être rattachée directement au sein de l'Uni. La présidente de la section de psychologie rappelle que chaque Professeur-e ou responsable d'équipe se doit de mieux encadrer les étudiant-es afin de bien préparer la demande à la commission pour que les demandes soient acceptées. Ce n'est pas à Christelle Nigg de le faire. D'autres profs abondent dans son sens. C'est bien de la responsabilité des encadrant-es et non des étudiant-es de bien finaliser une demande. Il faudrait peut-être plus de ressources pour les étudiant-es, les colloques de recherches sont une bonne solution pour ces formations.

Il est demandé combien de dossiers sont soumis par année et combien sont refusés. Le président du CP demande que ces questions soient plutôt discutées en section et non pas au CP. Il faudrait agender un point commission d'éthique à chaque CP pour faire le point des avancées.